

Préavis au Conseil communal

Accueil préscolaire dans la Commune du Mont-sur-Lausanne : Aide à l'investissement pour la structure d'accueil préscolaire publique « Fondation Les Oliviers –EFAJE »

Municipalité

M. Philippe Somsky, municipal de l'instruction publique et des affaires culturelles

N°09/2017

Préavis adopté par la Municipalité le 17 juillet 2017



Table des matières

1	Introduction	3
2	La Fondation Les Oliviers	3
2.1	Activités	3
2.2	Projet de développement	3
2.3	Intégration d'une structure préscolaire	3
3	Etat des lieux de l'accueil collectif préscolaire	4
4	Conclusion	4



1 Introduction

Pour mémoire, dans sa séance du 3 mars 2014, le Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne a accepté à l'unanimité (moins trois abstentions) le rapport élaboré en réponse au postulat Maillard et Consort et décrivant la situation de l'accueil préscolaire dans la Commune du Mont-sur-Lausanne ainsi que la vision stratégique de la Municipalité. Ce rapport faisait notamment état d'une situation de pénurie en termes de structures d'accueil préscolaire sur le territoire communal et de l'obligation légale et morale faite à la Municipalité de répondre à cette situation de pénurie.

Dans ce contexte, le Conseil communal a déjà octroyé, sur proposition de la Municipalité, des aides au démarrage pour trois structures d'accueil collectif préscolaire privées sur le territoire communal, à savoir aux garderies "Ludo & Duc" (préavis 10/2014), "Cap Canaille" (préavis 11/2014) et "Matt & Matic" (préavis 14/2015).

Dans le but de continuer à favoriser l'implantation de structures d'accueil préscolaire, le présent préavis a pour objet l'octroi d'une aide à l'investissement à un organisme privé, en l'occurrence La Fondation Les Oliviers, qui louerait à l'Entraide Familiale d'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et Environs (EFAJE) un bâtiment en construction dans la zone industrielle du Bugnon pour l'installation d'une garderie publique.

2 La Fondation Les Oliviers

2.1 Activités

Créée en 1976, La Fondation Les Oliviers est spécialisée dans l'accueil et le traitement de personnes confrontées à des problèmes de dépendance. Sa direction et les structures d'hébergement sont situés à la route de la Clochatte 88. La Fondation dispose également d'ateliers – les Ateliers Olbis – actuellement repartis sur trois sites différents.

2.2 Projet de développement

Afin d'améliorer l'ensemble de ses prestations, la Fondation va construire un nouveau bâtiment sur la parcelle N°44 (DDP 3573) du Mont-sur-Lausanne, au chemin du Rionzi, afin d'y regrouper ses activités et d'ainsi augmenter ses capacités d'accueil. Le nouveau bâtiment comprendra des ateliers de production permettant d'orienter, de former et de réinsérer professionnellement des personnes en situation précaires, un tea-room ainsi qu'une cuisine industrielle.

2.3 Intégration d'une structure préscolaire

En décembre 2012, le conseil de Fondation a approché les autorités communales ainsi que l'EFAJE pour savoir si ces acteurs étaient intéressés par le développement d'une garderie publique dans le cadre de ce projet. Aussi bien l'EFAJE que notre Commune ont marqué leur plus vif intérêt. Pour cette dernière, qui ne dispose pas de terrains pour construire de telles institutions qui lui sont pourtant nécessaires, il s'avère particulièrement intéressant de réaliser un partenariat public-privé. De fait, réaliser de telles structures mobiliserait plusieurs millions d'investissement. En attribuant une aide à l'investissement de CHF 100'000.- dans ce secteur et en déléguant la gestion du fonctionnement ainsi que les coûts de location à l'EFAJE, notre Commune se donne la possibilité de développer ses capacités d'accueil tout en ménageant ses finances. C'est donc autant sur la base du constat d'un manque de places d'accueil, de l'absence de foncier communal et d'une stratégie de



rigueur financière que la Municipalité a décidé de développer sa collaboration avec la Fondation des Oliviers sur ce projet.

En septembre 2013 s'est déroulé le concours d'architecture et en mai 2014 est intervenu le choix du lauréat. Le projet retenu comprendra donc un second bâtiment indépendant qui se situera sur le bas de la parcelle et abritera une garderie de 64 places.

La finalisation des plans, le temps des diverses procédures et les autres priorités à traiter par la Fondation ont eu pour conséquence que les travaux n'ont commencé que cet été. L'objectif est d'ouvrir cette garderie à la fin 2018.

3 Etat des lieux de l'accueil collectif préscolaire

A l'heure actuelle, voici le nombre maximal de places disponibles en garderies sur le territoire communal :

Structure publique :

– Garderie En Budron : 44

Structures privées :

Cap Canaille: 88
 Ludo & Duc: 59
 Matt & Matic: 61
 Les P'tits Loups 22

Près de 500 enfants âgés entre 0 et 4 ans sont domiciliés au Mont-sur-Lausanne. Avec un total de 274 places disponibles dans les structures d'accueil collectif préscolaire, on se rend compte que les besoins ne sont donc de loin pas encore couverts, et cela, sans parler de l'accroissement de la population.

Par ailleurs, une seule structure publique est actuellement active sur le territoire communal dans le cadre de l'accueil collectif préscolaire, à savoir la garderie EFAJE En Budron. La Municipalité est donc satisfaite d'avoir pu jusqu'ici compter sur les structures privées pour répondre aux besoins des familles, mais elle se réjouit de voir l'arrivée d'une nouvelle structure publique gérée par l'EFAJE, une association intercommunale dont la qualité des prestations n'est plus à prouver. La Municipalité salue l'initiative de la Fondation Les Oliviers qui, dans le cadre de son projet global de développement, prévoit un bâtiment dédié à l'ouverture d'une structure d'accueil. Dans l'intérêt des familles montaines, la Municipalité se doit de soutenir ce projet par l'octroi d'une aide à l'investissement à la Fondation Les Oliviers.

4 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

Vu le préavis No 09/2017 de la Municipalité du 17 juillet 2017 ;



- Ouï le rapport de la Commission des finances et celui de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'octroyer une aide à l'investissement de CHF 100'000.- à la Fondation Les Oliviers pour la construction du bâtiment qui accueillera la structure d'accueil préscolaire publique "Fondation Les Oliviers";
- d'accorder à la Municipalité le montant de CHF 100'000.- qui sera porté au compte 710.3525.02 de l'année 2017.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

Jean-Pierre Sueur

Le secrétaire Sébastien Varrin